

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Dominique-du-Rosaire tenue ce mercredi 14 juin 2023, à la salle municipale de St-Dominique-du-Rosaire sous la présidence de M. le Maire Christian Legault, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Nicholas Paradis	Conseiller	No : 1
Monsieur Sylvain Grégoire	Conseiller	No : 2
Madame Christiane Vaillancourt	Conseillère	No : 3
Monsieur Gilles Audet	Conseiller	No : 4
Madame Pierrette Morin	Conseillère	No : 5
M. Pascal Héту	Conseiller	No : 6

Est également présente à cette séance Madame Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière.

---

## Ordre du jour

---

### 1. ADMINISTRATION

---

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 1.4 RETOUR SUR LE FEU DE FORÊT DU 5 JUIN
- 1.5 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER
- 1.6 DÉPÔT DE LA LETTRE DE COMMUNICATION : DANIEL TÉTREAULT CPA
- 1.7 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DES CONSTATS D'INFRACTION ET AUTORISATION DE PARTICIPER À UNE DEMANDE D'OFFRE DE PRIX AUPRÈS DE FIRME D'AVOCAT
- 1.8 JOURS FÉRIÉS : 24 JUIN ET 1ER JUILLET
- 1.9 ENGAGEMENT EMPLOI ÉTÉ
- 1.10 TÉLÉPHONIE
- 1.11 VIEUX QUAI
- 1.12 MAIRE SEMAINE DU 19 AU 25
- 1.13 OFFRE DE SERVICE TA GUEULE COMMUNICATION
- 1.14 COORDONNATRICE MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
- 1.15 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE
- 1.16 INFORMATIONS DANS LE DOSSIER DE LA COLLECTE SÉLECTIVE
- 1.17 RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES REVENU QUÉBEC (CLIQSECUR)

### 2. FINANCES

---

- 2.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER

### 3. CORRESPONDANCES

---

### 4. URBANISME

---

### 5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

---

### 6. TRAVAUX PUBLICS

---

### 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

---

## 8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

---

- 8.1 CONTRAT DE SERVICE 2023-2024 – SOUS-TRAITANCE TRAVAUX DE REBOISEMENT

## 9. RÈGLEMENTS

---

## 10. VARIA

---

## 11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

---

## 12. PÉRIODES DE QUESTIONS

---

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

---

### 1. ADMINISTRATION

---

---

#### 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

81-06-23

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Christiane Vaillancourt  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

#### 1.2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

---

82-06-23

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2023

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Christiane Vaillancourt  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 10 mai 2023 tel que rédigé.

#### 1.2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

---

83-06-23

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. le conseiller Gilles Audet  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 5 juin 2023 tel que rédigé.

#### 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

---

#### 1.4 RETOUR SUR LE FEU DE FORÊT DU 5 JUIN

---

#### 1.5 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

---

## ***1.6 DÉPÔT DE LA LETTRE DE COMMUNICATION : DANIEL TÊTREAU CPA***

---

M. Daniel Têtreau vérificateur de la Municipalité informe le conseil de ses conclusions à la suite de la production du Rapport financier 2022.

## ***1.7 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DES CONSTATS D'INFRACTION ET AUTORISATION DE PARTICIPER À UNE DEMANDE D'OFFRE DE PRIX AUPRÈS DE FIRME D'AVOCAT***

---

84-06-23

### ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DES CONSTATS D'INFRACTION ET AUTORISATION DE PARTICIPER À UNE DEMANDE D'OFFRE DE PRIX AUPRÈS DE FIRME D'AVOCAT

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité Saint-Dominique-du-Rosaire a différents règlements municipaux qui s'appliquent sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité Saint-Dominique-du-Rosaire émet des constats d'infraction par l'intermédiaire de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Amos a le personnel requis pour faire la gestion des constats d'infraction;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années, une entente sur la gestion des constats d'infraction existe entre les Municipalités et la MRC d'Abitibi et qu'il y a lieu de la mettre à jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Christiane Vaillancourt  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE** conclure une entente relative à la gestion des constats d'infraction avec la Ville d'Amos;

**D'AUTORISER** le maire, M. Christian Legault et la directrice générale, Mme Katy Fortier à signer, pour et au nom de la Municipalité Saint-Dominique-du-Rosaire, ladite entente donnant effet à la présente résolution;

**D'AUTORISER** la Ville d'Amos à aller en demande de prix au nom de la Municipalité Saint-Dominique-du-Rosaire auprès de firme d'avocat pour représenter les intérêts de la Municipalité.

## ***1.8 JOURS FÉRIÉS : 24 JUIN ET 1<sup>ER</sup> JUILLET***

---

85-06-23

### JOURS FÉRIÉS : 24 JUIN ET 1<sup>ER</sup> JUILLET

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. le conseiller Pascal Hétu  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** les jours fériés des 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains soient reportés au lundi suivant :

- 26 juin 2023
- 3 juillet 2023

## ***1.9 ENGAGEMENT EMPLOI ÉTÉ***

---

86-06-23

ENGAGEMENT EMPLOI ÉTÉ

**ATTENDU QUE** la Municipalité recevra une subvention d'Emploi Été Canada couvrant 50% du salaire d'un emploi d'été;

**ATTENDU QUE** l'offre d'emploi a été affichée.

**ATTENDU QU'**un seul CV correspondant aux critères demandés a été déposé.

**IL EST PROPOSÉ PAR M.** le conseiller Pascal Héту  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'EMBAUCHER** Justin Godmer pour effectuer les tâches d'entretien des parcs et espaces verts de la municipalité, aux conditions discutées.

**1.10** *TÉLÉPHONIE*

---

87-06-23

TÉLÉPHONIE

**ATTENDU QUE** la Municipalité a signé une entente intermunicipale avec les Municipalités de Berry et Saint-Mathieu-d'Harricana pour un regroupement de téléphonie;

**ATTENDU QUE** lors de la visite de Offroy Technologies une problématique de logistique est ressortie;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de faire

- Installer un cabinet sur contreplaqué ignifuge;
- Le réaménagement et la relocalisation des équipements réseau;
- Le passage de nouvelles routes réseau pour optimiser;
- Éliminer les câbles qui ne servent plus

Pour optimiser le réseau de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** ces travaux doivent être faits pour que l'installation de la solution téléphonique se fasse.

**IL EST PROPOSÉ PAR M.** le conseiller Pascal Héту  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE** faire effectuer les travaux mentionnés au coût de 2 896,53 excluant les taxes.

**1.11** *VIEUX QUAI*

---

88-06-23

VIEUX QUAI

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé au remplacement du quai de la rampe de mise à l'eau;

**ATTENDU QUE** l'ancien quai ne sera plus utile à la Municipalité.

**IL EST PROPOSÉ PAR M**me la conseillère Pierrette Morin  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE faire un appel d'offres pour la vente du quai qui a été remplacé.

ÉTANT ENTENDU QU'aucune offre en bas de 100\$ ne sera acceptée.

### ***1.12 MAIRE SEMAINE DU 19 AU 25***

---

89-06-23

#### NOMINATION MAIRE DU 19 JUIN 2023 AU 25 JUIN 2023

**ATTENDU QUE** le maire et le maire suppléant seront absents du 19 juin au 25 juin 2023;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit avoir un maire suppléant en mesure de prendre des décisions si une situation d'urgence survient lors de l'absence du maire.

**IL EST PROPOSÉ PAR M.** le conseiller Gilles Audet  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** M. le conseiller, Gilles Audet, soit nommé maire suppléant pour la période du 19 juin au 26 juin 2023.

### ***1.13 OFFRE DE SERVICE TA GUEULE COMMUNICATION***

---

90-06-23

#### OFFRE DE SERVICE TA GUEULE COMMUNICATION

**ATTENDU QUE** la Municipalité utilise ses armoiries comme logo;

**ATTENDU QUE** les armoiries ont été créées avant l'ère du numérique;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'actualiser l'image de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** *Ta Gueule communication* a déposé une offre de service

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Christiane Vaillancourt  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE MANDATER** *Ta Gueule Communication* pour concevoir une image de marque représentative de la Municipalité et de ces citoyens en créant une cohérence dans l'image globale de la Municipalité, et de positionner Saint-Dominique-du-Rosaire comme la Municipalité dynamique qu'elle est.

### ***1.14 COORDONNATRICE MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE***

---

91-06-23

#### COORDONNATRICE MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

**ATTENDU** la Loi sur la sécurité civile;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit désigner une coordonnatrice de la sécurité civile;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Pierrette Morin  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la directrice générale & greffière-trésorière soit désignée comme coordonnatrice municipale de la sécurité civile.

### ***1.15 PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE***

---

92-06-23

#### PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

**ATTENDU QU'**il y a lieu de mettre le Plan de sécurité civile à jour;

**ATTENDU QUE** les ressources humaines et matérielles de la Municipalité sont limitées;

**ATTENDU QUE** les événements du début juin ont démontré que la Municipalité n'est pas adéquatement préparée pour répondre au potentiel sinistre et/ou situation d'urgence.

**ATTENDU QUE** toutes les Municipalités doivent avoir un Plan de sécurité civile à jour et fonctionnel;

**ATTENDU QUE** les aléas potentiels sont similaires d'une Municipalité à l'autre.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Pierrette Morin  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire en collaboration avec les Municipalités de Berry et Saint-Félix-de-Dalquier élabore un Plan de sécurité civile à jour et utilisant les ressources selon les forces et besoins des 3 Municipalités.

### ***1.16 INFORMATIONS DANS LE DOSSIER DE LA COLLECTE SÉLECTIVE***

---

M. le maire fait un compte rendu de la rencontre avec la MRC concernant la modernisation de la collecte sélective.

### ***1.17 RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES REVENU QUÉBEC (CLIQSECUR)***

---

93-06-23

#### RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES REVENU QUÉBEC (CLIQSECUR)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire est inscrite aux services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

**ATTENDU QUE** ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec différentes autorités gouvernementales, tels que les ministères du Revenu, des Affaires municipales et de l'occupation du territoire et du développement durable de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de nommer et d'autoriser les représentants de la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire afin d'utiliser les services électroniques;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Pierrette Morin  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière (ci-après la représentante), soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire, les documents requis pour l'inscription à *CliqSÉCUR* et qu'elle soit autorisée à :

- Gérer l'inscription de l'entreprise à *CliqSÉQUR* – Entreprises;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à *Mon dossier* pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Gérer l'accès au portail du *Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales* (PAGMR);
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de *Mon dossier* pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à *cliqSÉQUR*.

## **2. FINANCES**

---

### **2.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

---

94-06-23

#### APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Christiane Vaillancourt  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER** les comptes payés et la liste des comptes à payer au 1er juin 2023, tels que présentés et jointes à la présente résolution, soit ;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 103 217,57 \$ ;

Les comptes payés et à payer du service forêt pour un montant de 50 291,78 \$;

Les salaires versés au mois de mai 2023 pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 21 181,66 \$.

## **3. CORRESPONDANCES**

---

## **4. URBANISME**

---

## **5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

---

## **6. TRAVAUX PUBLICS**

---

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

## **8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT**

---

8.1

*Contrat de service 2023-2024 – Sous-traitance travaux de*  
***REBOISEMENT***

---

95-06-23

#### CONTRAT DE SERVICE 2023-2024 – SOUS-TRAITANCE TRAVAUX DE REBOISEMENT

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité entend confier au Sous-traitant un contrat dans le cadre de l'entente de délégation de gestion de la Municipalité pour réaliser des travaux en matière d'aménagement forestier;

**CONSIDÉRANT QUE** le Sous-traitant doit fournir l'équipement requis pour les travaux d'aménagement forestier visés par le présent contrat et décrit à l'annexe A, ainsi que le personnel nécessaire pour l'opération de cet équipement, le tout suivant les modalités et conditions contenues dans le contrat signé et joint à la présente résolution;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat consiste au reboisement d'environ 68 ha.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Pierrette Morin  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'OCTROYER** le contrat de reboisement pour l'été 2023 à Plantation d'arbres M.M. inc.

**QUE** la directrice générale, Mme Katy Fortier est autorisée à signer tous les documents nécessaires à l'octroi et la réalisation dudit contrat.

## **9. RÈGLEMENTS**

---

---

## **10. VARIA**

---

---

### **10.1 PANNEAU INDICE DE FEU**

---

Mme la conseillère Christiane Vaillancourt amorce une discussion sur la pertinence d'avoir un panneau indiquant l'indice de feu à l'entrée du village.

## **11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

---

---

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

---

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

---

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés,

La séance est levée il est 20h38

\_\_\_\_\_  
Christian Legault  
Maire

\_\_\_\_\_  
Katy Fortier  
Directrice générale & greffière-trésorière

*Je, Christian Legault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.*

---

Christian Legault